

INITIATION A LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Objectifs

Acquérir les connaissances de bases en matière de Risques Psychosociaux.

Identifier les situations de RPS par la connaissance, notamment du cadre réglementaire.

Savoir sensibiliser l'ensemble des salariés ainsi que les différents acteurs de la prévention au sein de l'entreprise quant aux risques potentiels.

Constituer un relais au sein de son organisation mais aussi auprès des acteurs de la prévention en dehors de la structure en cas d'alerte, de situations de violences, de stress ou d'épuisement professionnel.

Programme

- **Définir les RPS : leurs caractéristiques et leurs effets**
 - Découvrir et définir la notion de RPS
 - Connaître les définitions des différents types de RPS
- **Repérer les facteurs de RPS et les atteintes à la santé, reconnues scientifiquement**
 - Découvrir les mécanismes du stress et ses liens avec l'activité travail
 - Connaître et apprendre à repérer les facteurs à l'origine des différents RPS
 - Repérer les causes, les effets et les atteintes à la santé
- **Identifier les RPS comme un risque professionnel**
 - Découvrir les risques professionnels
 - Identifier les 17 risques professionnels répertoriés par l'INRS
 - Connaître le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS
 - Identifier les acteurs de la prévention
- **Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions**
 - Définir les différents niveaux de prévention des risques professionnels
 - Décrire une démarche de prévention primaire
 - Identifier les actions de prévention primaire
 - Ecrire des actions de prévention primaire pour répondre à une situation de RPS

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

2 jours

Intervenant

Bertrand GROUSSARD, formateur spécialisé en santé au travail, certifié par l'INRS.

Public(s) et prérequis

Directeur, DRH/RRH, Assistant RH, Chef de service.

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 560 €

Frais de repas : 34 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne